

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne
Séance du 25 mai 2020

Délibération n° 2020 – 25/05/2020 – 11

Demandes de subvention

- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la Recherche rendu en sa séance du 5 mai 2020

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 23 Membres représentés : 4 Total : 27	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 27 Pour : 27 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve les demandes de subvention déposées par les laboratoires.**

Dijon, le 25 mai 2020

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Vincent THOMAS

P.J. : Demandes de subvention Recherche – Mai 2020

Délibération transmise au recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Demandes de subvention Recherche - Mai 2020

Nom porteur(s)	Equipe de recherche	Titre	Coût total	FEDER	Région	Dijon Métropole	Etat / BPI	Autres collectivités / organismes privés	Autofinancement	TVA	Type de demande
Alexis MAGES	CID	FHDEA	6 300,00 €		2 500,00 €						
Carmen GARRIDO	LNC	LIPSTIC 2019	269 130,85 €	89 292,11 €	179 838,74 €			1 800,00 €	2 000,00 €	HT	Colloque
Alexandra LAURENT	gestion MSH	VPH	20 600,00 €		5 000,00 €			4 500,00 €	11 100,00 €	HT	Colloque
Lionel MAILLOT	MCS	Experimentarium	24 700,00 €		17 000,00 €				7 700,00 €	TTC	CSTI
El-Hassane AGLZIM	DRIVE	FuturMob20	18 200,00 €		5 000,00 €				13 200,00 €	HT	Colloque